



## Paye un depassement d honoraire non rembourse

Par **Basculant24**, le **14/12/2010** à **18:12**

Bonjour, j'ai 72 ans, j'ai la prostate, je le sais, une hématurie survenue début Sept 2010, en deux reprises, mon généraliste, par précaution m'envoie, chez un Urologue, pour une cystoscopie, midi quinze, reçu dans son cabinet, gardez vos chaussures, baissez simplement votre pantalon ? Un rectal ? durée à peine quelques secondes pour me dire que ma prostate, était assez grosse mais c'était normal pour mon âge ? Mais il faut prendre un rendez-vous pour la cystoscopie, 55 Euros pour le rectal ? plus 30 euros POUR DÉPASSEMENT d'honoraire, qu'ils ne sont pas remboursés, 8 jours avant j'ai eu une échographie de ma prostate, qui n'avait rien d'alarmant, mon hématurie, a cessé depuis début Octobre, donc il est sûr et certain que je ne reviendrai revoir ce médecin. Mon généraliste me faisait le rectal quand c'était nécessaire ; mais ça ne coûte que 22 Euros, ma question est-ce normal qu'un médecin, profite d'un malade, pour essayer de s'assurer une clientèle ? C'EST UN MÉDECIN qui pratique dans une clinique privée. Merci pour votre réponse